

Mandement
de Monseigneur
L'évêque d'Anneci
pour le carême de 1846.



Cet exemplaire a été
envoyé à Charnies par
Monseigneur Le 26
février, 1846.

écarts ; entre le pouvoir et ses excès. Dieu dit à sa créature :

« Je t'ai donné ce monde, ouvrage de mes mains ; mais rappelle-toi que je suis le Seigneur ton Dieu ! En mémoire du repos dans lequel je suis rentré au septième jour, tu te reposeras toi-même, et tu laisseras dans le repos tes enfants, tes serviteurs, les étrangers qui se trouveront dans ta maison, et tous les animaux qui te servent (1). Souviens-toi que j'ai sanctifié le septième jour, et qu'en ce jour tes paroles, tes pensées, tes actions doivent être saintes. J'ai béni ce jour, afin qu'il soit à jamais, pour toi et tes descendants, un jour et une source de bénédictions. Je t'ai donné cette terre ; mais souviens-toi que, pour reconnaître ma suprême souveraineté, tu reviendras, chaque septième jour, renouveler l'hommage que tu me dois comme à ton Seigneur, et reconnaître la légitimité de mes droits. Pendant six jours tu te courberas vers la terre pour t'enrichir de mes dons ; mais au septième, ton esprit s'élèvera vers le ciel ; ton cœur s'ouvrira à la reconnaissance, et ta bouche entonnera des hymnes de gloire et d'amour.

Avons-nous exagéré la grandeur et la sainteté du jour du Seigneur ? Avons-nous ajouté une seule des pensées de l'homme à celles de Dieu ? Écoutons un instant la voix sublime des prophètes, et voyons s'ils pensaient autrement : Moïse nous raconte comment Dieu lui-même a pris soin de renouveler les lois primitives qui avaient été, le long des temps, défigurées par les nations, et

(1) Exod. XX, 10.

trop oubliées peut-être de son peuple pendant la servitude d'Égypte; mais, comme ce Dieu législateur ne veut que renouveler une ancienne institution, il ne dit pas: Vous consacrerez un jour au Seigneur; mais il dit: « RAPPELEZ-VOUS que vous devez sanctifier le jour du sabbat.... parce que c'est le jour de votre Dieu (1). » Plus tard, quand le même prophète exhorte le peuple à être fidèle aux lois qu'il a reçues, il lui dit encore: « Observez le jour du sabbat, et ayez soin de le sanctifier (2). A mesure que les temps s'avancent, et que les infractions se multiplient, le précepte devient plus formel et plus redoutable. Voici comment il est écrit dans les deux tables de la loi: « Observez mon sabbat, parce que c'est le signe que j'ai établi entre moi et vous, et qui, après vous, doit passer dans votre postérité. J'ai établi ce signe, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur, et que c'est moi qui vous sanctifie. »

Je vous le répète: « Observez mon sabbat, parce qu'il doit être saint, et que celui qui l'aura violé, soit puni de mort (3). » 

Ce n'est pas seulement par la crainte que le Dieu du Sinaï veut faire respecter sa loi, il y joint les encouragements, et ses paroles deviennent plus douces quand elles passent par la bouche d'Isaïe. « A ceux qui auront observé mon sabbat, dit-il, je leur donnerai une place

(1) Exod. XX, 8.

(2) Deuter. V, 12.

(3) Exod. XXXI, 14.



1. C'était le cas de citer l'exemple du désert qu'il fallait recueillir la veille du sabbat double ration, dont une pour le lendemain, jour du repos.

« dans ma maison, et un nom éternel bien préférable à
« celui qu'ils reçoivent des enfants des hommes, puis-
« qu'il ne périra jamais (1).

« Si vous vous abstenez, *dit-il encore*, de voyager
« le jour du sabbat, . . . si vous le considérez comme un
« jour de sainteté, et qu'il soit employé par vous à glo-
« rifier mon nom, au lieu de l'employer à suivre vos
« penchants, alors vous trouverez la joie dans le Sei-
« gneur (2). »

Quand le cruel Nicanor se disposait à attaquer les
Juifs un jour de sabbat, ceux-ci lui disaient : « Quoi !
« seriez-vous assez féroce, assez cruel pour attaquer vos
« ennemis, un jour où ils ne peuvent se défendre ?
« Respectez plutôt la sainteté de ce jour, et glorifiez
« celui qui voit tout. Quoi ! répond Nicanor ; y a-t-il
« dans le ciel un Dieu qui commande de sanctifier le
« septième jour ? — Oui, il y a dans le ciel un Dieu
« puissant, et ce Dieu a ordonné d'observer le sabbat (3). »

Après que Jérusalem eut été rebâtie, le peuple qui,
sans doute, avait contracté de funestes habitudes pen-
dant la captivité de Babylone, profanait le jour du
sabbat en trafiquant avec les étrangers. Néhémie, in-
digné de ce désordre, s'écrie : « Eh quoi ! ne voyez-vous
« pas qu'en violant le jour du sabbat, vous vous aban-
« donnez aux mêmes désordres qui ont perdu nos pères !

(1) Isa. LVI, 4.

(2) Id. XXXVIII, 15.

(3) II. Mach. XV, 2.

« L'incendie est à peine éteint, et vous recommencez à profaner le jour du Seigneur (1). »

Nous ne finirions pas, si nous voulions citer les cinquante-deux passages des Écritures qui tendent à nous représenter la loi du sabbat comme l'une des plus importantes qui aient été données à l'homme; contentons-nous d'ajouter un exemple à ce que nous avons dit :

Pendant que les Hébreux étaient encore dans le désert, un pauvre fut aperçu ramassant un peu de bois le jour du sabbat, jour auquel il n'était pas même permis de ramasser la manne pour se nourrir. On s'empare de lui; on le traduit par-devant le tribunal de Moïse qui consulte le Seigneur, et la réponse est qu'il doit mourir. On l'entraîne hors les murs de la ville, et là il est lapidé (2). Le châtement est affreux sans doute; mais, n'est-ce point notre ignorance qui nous le fait trouver plus grand que le crime? Habités que nous sommes aux douceurs de la loi de grace, et à cette admirable mansuétude qu'elle a fait régner dans toutes les institutions humaines, nous ne supportons plus l'idée de cette rigueur excessive dont il fallait user envers ce peuple à tête dure, qui n'avait pas été régénéré. Puis, avons-nous bien compris ce que c'est que ravir à Dieu le jour qu'il s'est réservé; lui dérober la portion qu'il s'est faite dans la distribution des temps; lui dénier les droits que réclame sa puissance; lui refuser enfin l'hom-

(1) Esdras. XIII, 17.

(2) Num. XV, 31.

*# Je retranche mes notes trop précipitées
voir pag. 9.*

mage inscrit dans le contrat de la donation du monde? Ah! si la félonie, à l'égard des princes de la terre, est un crime dans toutes les sociétés humaines, le sera-t-il moins à l'égard du souverain Maître de l'univers?...

Ne demandez plus, N. T.-C. F., ce que c'est que le dimanche? Eh! qu'avez-vous besoin de savoir que son institution remonte à l'origine des choses; que la loi, qui en ordonne la sanctification, a été la première gravée dans l'intelligence de l'homme; que cette loi morale contient toutes les autres, puisqu'elle est comme la chaîne qui lie l'homme à son Dieu; que tous les prophètes ont fait entendre tantôt des menaces, tantôt des promesses pour la faire respecter?... A vous, fidèles enfants de l'Eglise, ne vous suffit-il pas de savoir que c'est le jour du Seigneur?

Il nous semble plus inutile encore de dire que la loi du repos, se confondant avec la création de l'homme, a dû partout suivre les hommes et se maintenir chez les nations. En effet, soit que l'on interroge l'histoire des peuples anciens, soit que l'on parcoure les régions encore habitées par les infidèles, on retrouve partout des traces non équivoques de la première loi du repos et de la sanctification. Chez plusieurs nations c'est la période septénaire qui sert à diviser les temps; chez d'autres on a conservé jusqu'au nom de semaine; chez le plus grand nombre on consacrait un jour sur sept à la sanctification; et partout il y avait et il y a encore des fêtes périodiques uniquement consacrées à la prière, aux sacrifices, aux cérémonies religieuses et en général

au culte de la Divinité. C'est que l'homme, en cédant aux passions mauvaises qui étaient entrées dans son cœur, en abusant de sa liberté, en perdant la société de son Dieu qui était pour lui une source de lumière, cet homme a bien pu, par la suite des temps, altérer, défigurer même les traditions primitives; mais il ne dépendait pas de lui de les détruire. Les premières lois, une fois implantées dans la raison humaine par l'indestructible monument du langage que Dieu lui-même a pris soin de fonder dans l'intelligence de notre premier père, en lui apprenant le nom de chaque chose, ne pouvaient et ne peuvent plus se perdre. Ces lois vivront autant que l'homme parlera. Aussi, le chrétien de nos jours, se demandant compte de sa foi, est heureux et fier de pouvoir lire la loi du saint jour qu'il vénère et dans les annales du monde, et dans le sens commun des nations, et dans sa propre raison, et dans les Saintes Ecritures qui sont comme la raison de Dieu. Si donc nous demandons encore ce que c'est que le dimanche, l'univers tout entier se lève pour nous répondre: C'est le jour du Seigneur.

Cependant, quelque grand que soit le sabbat de l'ancienne loi, il va recevoir sous la loi de grace un surcroît de dignité et de sainteté qui le rendra plus grand encore. Suivons-le dans le vaste développement du drame religieux qui embrasse tous les âges dans son unité.

Les temps sont venus où les traditions obscurcies doivent s'éclaircir par les événements; où les vérités altérées doivent, sous l'influence du Verbe, reprendre leur

premier éclat ; où les prophéties vont s'accomplir ; où la nature humaine , affaiblie par la chute du premier jour , doit se relever et reprendre ses forces ; où le serpent va sentir sa tête se briser sous le pied de la seconde mère du genre humain ; où Dieu , enfin , reparaitra sur la terre pour restaurer son œuvre gâtée par le péché ; poser au milieu des hommes le dépôt d'une vérité aussi complète qu'elle est nécessaire pour les conduire à leur destinée , établir un tribunal infaillible pour la défendre contre les ignorances , les faiblesses , les passions humaines , et enfin rentrer dans son mystérieux repos , pour n'en sortir qu'au jour du jugement.

Tout-à-coup celui que les prophéties appellent le désiré des nations est annoncé aux nations par l'étoile miraculeuse qui conduit les rois des nations dans l'étable de Bethléem. Le divin Enfant grandit dans la sagesse , bientôt fait entendre des oracles qui étonnent et forcent les habitants de Jérusalem de s'écrier : « Non , jamais homme ne parla ainsi (1) ! Il commande en maître à la nature , et se fait obéir des éléments sur la terre et dans les airs. Quand son Eglise , renfermée d'abord dans ses apôtres et dans ses disciples , se trouve toute imprégnée de la science divine qu'elle doit transmettre à toutes les nations , victime de propitiation , il se livre aux sacrificateurs aveugles qui *ne savent ce qu'ils font* (2) , mais qui agissent comme les instruments de la rédemption. L'homme-Dieu est immolé , et son dernier soupir pro-

(1) Jean. VII, 46.

(2) Luc. XXI, 1, 54.

clame la consommation de son travail pour l'humanité. Il ne manque plus que la manifestation de son triomphe sur la mort, et cette manifestation se fait à côté d'un tombeau qui a perdu sa victime, et d'où sort avec abondance la vie qui va se répandre sur les ossements arides de l'ancien monde.

Or, ce jour de résurrection à une vie nouvelle arriva le lendemain du sabbat des Juifs, soit le premier jour de la semaine. Le jour du sabbat, était le jour de l'ancienne loi, et le jour de la résurrection est le jour de la loi nouvelle; mais, comme J.-C. n'était pas venu « pour détruire la loi, tout au contraire pour l'accomplir et « la perfectionner (1), » n'était-il pas convenable que ces deux solennités se célébrent au même jour? D'ailleurs ne sont-elles pas destinées toutes deux à rappeler au monde des événements qui se ressemblent? Le sabbat, placé après l'accomplissement de la création matérielle pour en perpétuer le souvenir, ne devait-il pas être transporté au jour où fut accomplie la rédemption qui fut aussi comme la création nouvelle d'un monde mort par le péché? Eh! qu'importe à quel jour que soit placé le repos, l'adoration que Dieu demande à sa création, pourvu que cette volonté soit régulièrement accomplie tous les sept jours?

La translation de la solennité s'est opérée sans loi extérieure connue. « Le Fils de l'homme, qui est aussi le « maître du sabbat (2) » a tellement disposé les esprits et

(1) Math. V, 17.

(2) Luc. VI, 5.

les cœurs, que ce changement semble s'être opéré sans secousse, et sous la puissance d'une inspiration qui s'est fait sentir de tous les premiers chrétiens. Le nom du dimanche était déjà connu et employé du temps des apôtres. « J'ai été, dit S. Jean, ravi en esprit un jour de dimanche (1). » Ce jour était déjà choisi par les apôtres pour la célébration des saints mystères : « Le premier jour de la « semaine, dit S. Luc, lorsque nous étions rassemblés « pour rompre le pain (2), » S. Paul recommande aux chrétiens de Corinthe « de réserver, chaque premier jour « de la semaine, quelque chose pour les pauvres (3). »

S. Ignace, qui vécut du temps des apôtres, est plus exclusif; il veut, qu'au lieu d'observer le jour du sabbat, on ne songe plus qu'à sanctifier le jour du dimanche, jour auquel avait commencé la vie chrétienne, procurée par la mort de J.-C.

S. Justin, S. Irénée, Tertullien, Origène attestent que le premier jour de la semaine était destiné aux assemblées des premiers chrétiens. Les païens eux-mêmes savaient que le dimanche était le jour de leurs mystères; car, pour les trouver coupables et dignes de mort, ils se contentaient de leur demander : « Avez-vous observé « le dimanche? » Peu d'années après la mort des apôtres, S. Justin le philosophe, amené devant l'empereur Marc-Aurèle, lui tient ce langage: « Au jour de dimanche, jour que d'autres appellent jour du soleil,

(1) Apoc. I, 10.

(2) Act. Ap.

(3) I. Corinth. XVII, 2.

« nos frères des villes et des campagnes se rassemblent
« dans un même lieu. Dans ces assemblées on lit les écrits
« des apôtres ou les livres des prophètes. Quand la lec-
« ture est finie, celui qui préside, exhorte les assistants
« à être fidèles aux maximes qu'ils viennent d'entendre.
« Puis tous se lèvent pour prier, après quoi on offre le
« pain, le vin et l'eau que l'on distribue aux fidèles.
« Après la consécration et l'action de grâce, et avant de
« se séparer, ceux qui le peuvent font une aumône pour
« les pauvres. Nous avons choisi le dimanche pour nous
« assembler, parce que c'est le premier jour de la créa-
« tion, et celui où N. S. J.-C. est ressuscité des morts. »
Ne croirait-on pas entendre la description de ce qui se
passe chaque dimanche dans nos églises ?

Dès ce temps, le cri d'allégresse, Dieu soit loué, n'a
plus cessé de se répéter d'année en année, et le premier
jour de la semaine illustré par la résurrection du Fils,
et sept semaines plus tard, par la descente du S.-Esprit,
a toujours été pour les chrétiens le jour d'adoration,
de prières, d'actions de grâces, de charité et de sancti-
fication.

Pendant que dura l'âge d'or du christianisme, cet âge
où le sang des martyrs donnait à la foi cette force qui
étonnait les païens, la ferveur suffisait pour empêcher
la violation du dimanche; mais plus tard il fallut rem-
placer la ferveur par des lois. Aussi l'empereur Con-
stantin, après lui tous les princes chrétiens, les conciles
et les papes ont fait des lois pour assurer le repos et la

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

sanctification du jour du Seigneur. Avaient-ils tort?... Avant de répondre, arrêtons-nous un instant sur toutes les pensées et tous les évènements qui se rattachent à l'admirable institution de ce jour.

Les hommes qui veulent transmettre à la postérité une idée, une renommée, le souvenir d'un évènement, d'une victoire, d'un bienfait, posent sur la surface de la terre un monument de marbre ou d'airain. Quand ces monuments peuvent être achevés avant que la mort, les dissensions ou la confusion des langues ne viennent en arrêter l'exécution, c'est le temps qui se charge de les détruire. Il n'a qu'à souffler sur l'œuvre de l'homme, il en disperse les débris, les réduit en poussière ou les ensevelit sous des grains de sable. La postérité à qui s'adressaient ces voix matérielles d'un autre âge arrive à son tour. En sillonnant la terre pour lui confier la semence des moissons, ou en écartant les ronces qui croissent sur les marbres de Palmyre, elle reconnaît le travail du génie; elle s'étonne, et s'adressant aux hommes du passé, elle s'écrie: Que vouliez-vous dire?... le passé garde le silence, mais le temps est là qui répond avec Dieu même. « J'ai passé: où sont-ils? J'ai effacé parmi « les hommes les souvenirs qu'ils voulaient y laisser (1). »

Dieu, qui n'a pas besoin de point d'appui pour porter ses monuments, a gravé sur le temps lui-même et en caractères ineffaçables, les deux actes de l'alliance qu'il a faite avec les hommes; et le temps, en passant et repas-

(1) Deuteron. XXXII, 26.

sant toujours sur les mêmes traces, revient tous les sept jours faire lire à ces hommes les innombrables bienfaits de leur créateur. Oui, le dimanche est le monument de Dieu. Malheur aux hommes qui, au lieu de l'entourer de respect et d'amour, oseraient concevoir des pensées de destruction, et porter des mains sacrilèges sur lui ! Ils se briseraient contre la pierre dure qui résiste aux portes de l'enfer, et le jour du Seigneur, monument impérissable, parce qu'il a son fondement dans les cieux, n'aurait qu'une victoire de plus à mettre à côté de tant d'autres victoires dont il porte le souvenir.

Les hommes aussi ont essayé de prendre le temps pour les confidants de leurs gloires. Jaloux de cette perpétuité des traditions sacrées transmises par le jour du Seigneur, ils ont aussi établi des fêtes nationales ; ils ont demandé au temps d'éterniser leurs actions. Insensés ! ils n'ont pas vu que les nations passent encore plus vite que les murailles qu'elles ont dressées ! Qui célèbre aujourd'hui les fêtes de Babylonne, de Memphis, de Ninive et de tant d'autres cités dont nous ne conservons que le nom ?.... La fête des chrétiens ne passera jamais, parce que ce n'est pas la fête d'une nation, d'un conquérant ou d'un sage, mais la fête de celui qui a dit au monde : « Moi je vis dans l'éternité ? *Vivo ego in æternum* (1). »

Il faut le dire cependant, il y a dans l'humanité un instinct qui a toujours suffi pour lui faire comprendre qu'une fête, qui serait dépourvue de tout caractère reli-

(1) Deuter. XXXII, 40.

gieux, ne serait pas une fête, mais un jour de folie. Pour émouvoir un peuple tout entier et pendant des siècles, il faut un sentiment qui persévère, puisé dans des motifs qui ne changent pas. Aussi les conducteurs des peuples se sont-ils toujours efforcés de donner une teinte religieuse aux fêtes même les plus profanes et les plus licencieuses.

Faut-il remonter si loin dans l'histoire pour retrouver des preuves de cette nécessité qui pousse l'homme à consacrer des jours au culte religieux? Que firent naguère ces niveleurs sanguinaires qui crurent avoir du même coup détruit la hiérarchie sociale, et renversé sur la terre le trône de Dieu, parce qu'ils avaient réussi à renverser celui des rois? Poussés par la loi de l'adoration qui est enracinée jusque dans le cœur de l'impie, ils entourent les autels qu'ils avaient dépouillés des emblèmes du vrai Dieu, y placent une prostituée, et par un double blasphème adorent le vice et la raison.

A leur tour les sectes religieuses ont établi des fêtes à l'imitation du jour du Seigneur. Mais les sectes religieuses ne sont que la pensée de l'homme; or, la pensée de l'homme, de quelque manière qu'elle soit formulée, passe comme lui. Les sectes religieuses, triste produit de la raison révoltée et pourtant craintive, se succèdent sur la terre aussi vite que les générations. Le chrétien, tout seul, enfant du vrai Dieu, a droit de regarder d'un œil de pitié toutes ces institutions éphémères, et de s'écrier avec Moïse: « Où sont donc ces dieux et ces fêtes en qui

« ils mettaient leur confiance (1)?... » Ah! c'est que le Dieu des chrétiens qui est *d'hier, d'aujourd'hui et de demain* (2), a tout seul le droit d'avoir des fêtes éternelles!

Placé au jour même de la première création, le dimanche des chrétiens rappelle une création nouvelle tout aussi merveilleuse, et de plus, remplie de miséricorde et d'amour. Au premier jour de l'ancienne loi, Dieu dit à la matière: Sors du néant et la matière paraît; mais au premier jour de la loi nouvelle, le même Dieu, sollicité par sa bonté, revient sur cette terre révoltée qu'il avait, en l'abandonnant, livrée à la souffrance, aux ténèbres de l'erreur et à toutes les misères; il dit à l'homme: « Voici que je crée des cieux nouveaux et « une terre nouvelle (3). » Renais, sors de l'esclavage du mauvais esprit qui t'a séduit, dépouilles-toi du vieil homme, reviens t'unir de nouveau à ce Dieu que tu avais abandonné; enfant du ciel, reprends tes droits à l'héritage que tu avais perdu!

Au premier jour de la nouvelle loi, l'esprit de Dieu descend et renouvelle la face de la terre. Son souffle divin qui enveloppe le monde, y fait régner la vérité, la vertu et la sainteté. Tout est renouvelé dans l'homme, dans la famille et dans la société.

Si donc vous nous demandez encore, N. T.-C. F., ce que c'est que le dimanche: nous vous répondrons

(1) Deuteron. XXXII, 57.

(2) Hébr. XIII, 8.

(3) Isaïe, LXV, 17.

que c'est le monument de notre double alliance avec Dieu : monument admirable, indestructible, qui d'une extrémité touche à la terre, et de l'autre s'appuie sur les cieux ; monument précieux qui établit notre filiation divine ; monument de science profonde où sont retracés tous les devoirs, où les générations pourront lire jusqu'à la fin des siècles, le nom du Père qui a créé l'homme, le nom du Fils qui l'a régénéré, et le nom du St.-Esprit qui l'a sanctifié. Le dimanche, c'est trois fois le jour du Seigneur. Est-ce assez pour mériter notre respect ? Est-ce assez pour inspirer aux législateurs de la terre le désir d'en arrêter la profanation ?...

Mais, N. T.-C. F., ne trouverions-nous point dans nous-mêmes des motifs suffisants pour nous déterminer à observer le jour du dimanche avec une stricte rigueur ? Méditons encore et bientôt ce jour nous apparaîtra sous un nouvel aspect.

Le Dieu qui s'est fait homme pour guérir les maux de l'humanité, qui est « venu pour perfectionner la loi et « non pour la détruire ; » celui qui a substitué la réalité aux figures, qui, dans toute législation, a posé le principe de l'amour à la place de la crainte ; celui qui est venu tout exprès pour nous apprendre à le *servir en esprit et en vérité*, nous fera mieux comprendre encore ce que c'est que le dimanche. Écoutons-le.

Les Pharisiens effrayés de la gloire du Sauveur le suivaient partout avec cette anxiété qu'inspire la jalousie ; ils épiaient toutes ses paroles, observaient toutes ses actions avec un secret désir de le trouver coupable. Un

jour de sabbat, ses apôtres pressés par la faim broyaient dans leurs mains quelques épis de blé, et les Phariséens de s'écrier : « Eh quoi ! ne voyez-vous pas que vos disciples font une chose qui n'est pas permise (1) ?... » Ils allaient plus loin : en voyant que le Fils de Dieu choisissait de préférence le jour de Dieu pour apprendre aux hommes la science de Dieu, et guérir toutes leurs infirmités, ils disaient : « Cet homme n'est pas de Dieu puisqu'il viole le sabbat (2). » Or, écoutons celui qui n'attend pas toujours leurs accusations pour répondre à leurs plus secrètes pensées. « Le fils de l'homme, *leur dit-il avec autorité*, n'est-il pas aussi le maître du sabbat ? » Puis s'élevant à une hauteur de pensée où les docteurs de ces temps n'étaient pas à même de le suivre, il va énoncer un principe tout nouveau, principe qui désormais devra servir à la fois de base aux lois de la discipline religieuse, et aux lois politiques des nations. « L'homme, *dit-il*, n'est pas fait pour le sabbat ; « mais c'est le sabbat qui est fait pour l'homme (3) ; » c'est-à-dire que toutes les lois qui lui sont données, de quelque nature qu'elles soient, doivent n'avoir en vue que le bonheur de l'homme, et l'accomplissement de sa sublime destinée ; c'est-à-dire qu'en réservant les droits de Dieu, la justice devra désormais se plier devant les droits de l'homme, et s'empreindre de cet esprit de douceur, de bienveillance et d'amour qui demande que le pécheur vive pour se convertir, et non pas qu'il périsse ;

(1) Marc, II, 27.

(2) Joan. IX, 16.

(3) Marc, II, 27.

c'est-à-dire qu'en même temps que le sabbat est la loi de Dieu, elle est aussi la loi de l'homme qui ne pouvait s'en passer.

Dans laquelle de ses deux natures qu'on veuille le considérer, l'homme est toujours plié sous le poids de ses besoins. Etre matériel, affaissé vers la terre par sa propre pesanteur, l'excès de la fatigue et du travail l'use, l'affaiblit, épuise en lui les sources de la vie, éteint le feu de son intelligence, arrête les élans de son âme, et pourrait aller jusqu'à abrégger le nombre des jours qui lui sont comptés. Voilà pourquoi la profonde sagesse de son créateur lui a dit : « Tu te reposeras le septième jour. » Il y a dans la loi du repos une prévoyance, une douceur qui décèlent dans celui qui en est l'auteur, les sentiments de la paternité. Il veut que ce repos s'étende à toutes les créatures. Ecoutez : « Vous travaillerez pendant six jours, *dit-il*; mais le septième vous vous reposerez, et vous laisserez en repos votre fils, votre fille, votre serviteur, votre servante, votre bœuf, votre âne et tous les animaux qui vous servent, et l'étranger qui se trouve dans votre maison. Oui, il faut que vos esclaves se reposent aussi bien que vous. Souvenez-vous que vous avez été vous-même esclave en Egypte, et que c'est le Seigneur votre Dieu qui vous en a retiré par la puissance de son bras (1). »

Qu'on ne nous dise pas que la loi du repos était inutile, et que le sentiment de ses propres forces suffisait à

(1) Deuteron. V, 14.

l'homme pour arrêter les excès du travail. Ce serait peu connaître jusqu'où la cupidité peut pousser les hommes. Pour ceux qui ont médité la puissance de l'avarice, ils comprennent qu'il ne fallait rien moins qu'une loi divine pour défendre l'homme contre lui-même, et lui imposer une modération qu'il n'a pas toujours.

Mais supposons que l'amour de soi-même fut toujours assez bien entendu pour modérer le travail; ce sentiment suffira-t-il pour modérer la cupidité de ceux qui commandent aux autres?... Si l'homme a besoin de motifs puissants pour se défendre contre ses propres passions, combien n'en faudra-t-il pas pour le défendre contre les passions d'autrui? Oh! si quelqu'un avait pu révoquer en doute la sagesse et la prévoyance des lois que nous trouvons dans les livres saints, il lui aurait suffi d'examiner ce qui se passe dans le monde pour justifier la loi du repos. Il savait donc, le Dieu qui exerçait sa puissance et dictait ses oracles dans le paradis terrestre, et qui les renouvela plus tard sur le Sinaï, il savait qu'un jour il y aurait sur la terre des peuples chez qui l'esclavage admis en principe, réduirait le plus grand nombre des hommes à l'état de bêtes de service à qui le repos ne serait jamais permis. Il savait donc qu'il y aurait dans notre siècle des maîtres cupides qui, non contents de forcer les ouvriers à travailler pendant le jour du Seigneur, voudraient encore, s'il était possible, ajouter des heures de fatigue à celles dont se compose le jour. Il savait donc qu'un temps viendrait, où des spéculateurs avides, attendant une pièce de monnaie de chaque goutte

P de sueur qui tombe du front du pauvre travailleur,
s'irriteraient contre les institutions et les lois qui auraient
pour but d'imposer le repos à l'humanité haletante sous
le poids du fardeau qu'on lui impose. N'est-ce pas à
ceux-là qu'il fallait dire : « Il faut que vos serviteurs se
« reposent aussi bien que vous? Le jour du Seigneur est
« aussi le jour de l'homme. »

Il n'entre point dans nos intentions, N. T.-C. F., de vous dire comment il faut sanctifier le jour du Seigneur ; nous réservons ce sujet pour une autre instruction ; mais, puisque le dimanche est aussi le jour de l'homme, il faut bien que nous vous disions quels sont les biens spirituels que nous devons en retirer.

Parmi les devoirs de l'homme, celui de la prière est sans contredit l'un des plus sacrés. Ce n'est pas seulement un devoir, c'est un besoin attaché à sa nature. Dieu, pour nous faire sentir et nous forcer à reconnaître cette dépendance qui répugne si fort à notre orgueil, a voulu nous tenir dans la nécessité de tout attendre de lui ; il a renfermé dans ses éternels trésors jusqu'aux aliments de notre vie matérielle. Il ne laisse tomber qu'au jour le jour cette manne qui nous aide à traverser le désert de la vie, pour arriver à la terre promise de l'éternel repos. Soldats de la Providence, il faut que nous attendions d'elle la ration de chaque jour. Ce n'est pas assez, on dirait que, pour forcer à la prière, et rendre toujours présente à notre esprit l'idée de notre dépendance, elle nous menace à chaque instant de nous retirer ses dons. Rien n'égale la fragilité des biens dont elle nous permet

la jouissance pendant que nous sommes ici-bas. La santé, la fortune, l'estime publique, l'affection de ceux qui nous entourent, tout cela peut nous échapper à chaque instant. Pas un jour n'est assuré à la vie la plus précieuse ; pas un épi de blé n'est assuré d'arriver à la moisson. La main de Dieu, toujours pleine de bienfaits, semble sans cesse vouloir se refermer. Les tempêtes, les incendies, le désordre des saisons, la stérilité du sol, les maladies des fruits de la terre, les sécheresses, les pluies trop abondantes, la multiplication des insectes, sont comme autant de voix parties du ciel pour nous rappeler notre misère, et nous forcer de répéter souvent : « Notre Père qui êtes aux cieux . . . donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Pour tant de maux à éviter, est-ce trop d'un jour sur sept pour la prière?

Mais si nos besoins temporels sont grands, nos besoins spirituels le sont mille fois plus encore. Dieu sans doute est le maître de toute chose ; mais il semble qu'il doive être plus jaloux de rester l'unique distributeur des dons célestes. Il faut que nous lui demandions cette foi qui sauve, ce courage qui fait entreprendre les œuvres, cette force qui fait triompher des obstacles, cette sagesse qui préside aux choix des moyens, cette lumière vive qui conduit dans les obscurs sentiers de ce monde et cette grace qui soutient dans les tentations. Oh ! quand nous consentons à sonder les profondeurs de notre misère spirituelle, nous comprenons la nécessité de la prière, et la vérité de cette parole de l'Évangile, qu'il faut prier et *prier toujours* (1).

(1) Luc, XVIII, 1.



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE D'ANNECI,

POUR

LE CARÊME DE 1846.

Mais serait-il possible de bien prier, s'il n'y avait pas dans la semaine un jour spécialement réservé pour la prière? S'il est vrai que la prière est une élévation du cœur vers celui qu'il aime, un doux entretien avec le ciel, une plainte amoureuse de la souffrance auprès de celui qui peut la calmer, une émanation de confiance qui s'élève doucement vers la source de tout bien; si c'est un admirable échange de secours et d'adorations entre Dieu et sa créature; si, enfin la prière est, comme on l'a dit, une respiration de l'âme, ne faut-il pas que l'âme puisse respirer en repos?... Est-ce au milieu du bruit des machines, du tracas des affaires, des fatigues du travail, des préoccupations des entreprises, des calculs de l'intérêt, est-ce dans les tourbillons d'un monde qui s'agite pour trouver de l'or, est-ce dans le tumulte des marchés publics, que le chrétien pourra s'entretenir avec son Dieu? Non. La voix de Dieu ne se fait entendre que dans le calme et le silence. Comment le chrétien pieux pourrait-il prier avec recueillement, quand tout ce qu'il entend, tout ce qu'il rencontre, tout ce qu'il voit le détourne de Dieu? Quand le bruit des marteaux, le roulement des charrettes, les cris des vendeurs, les chants de l'orgie, le saisissent de toutes parts et absorbent toutes les facultés de son âme? « Quand vous voudrez « prier, dit le Seigneur, retirez-vous dans vos appartements, fermez-en la porte, et là parlez à votre Dieu (1). » C'est pour prier avec plus de ferveur, qu'à l'exemple de

(1) Math. VI, 6.

leur divin Maître (1), les premiers chrétiens se retiraient dans les solitudes du désert. Or, Dieu nous fournit une espèce de désert en établissant pour la prière un jour où les membres de l'humanité lassée devront rester dans le repos, où les passions feront silence, où toute affaire d'intérêt matériel sera suspendue, où les combats de la cupidité cesseront pour la trêve du Seigneur; un jour où tous les esprits remplis de la même pensée, tous les cœurs animés des mêmes sentiments, toutes les voix proférant les mêmes paroles, feront monter vers le ciel un admirable concert de prières et d'amour. Mais, pour que la prière intime, et que la prière publique fussent possibles, ne fallait-il pas un jour réservé pour la prière ?

Il suffirait de méditer un peu sur la nature de l'homme pour nous faire comprendre que l'institution du dimanche était d'une rigoureuse nécessité, et que si Dieu n'avait pourvu à ce besoin, l'Eglise, la société, ou même chaque individu aurait été obligé de le faire.

Il y a dans nous deux natures bien distinctes, et, quoique unies par d'invisibles liens, chacune a ses facultés, ses propensions et ses besoins. Le corps issu de la terre se ressent de son origine, et nous entraîne autant qu'il le peut vers la terre. Tout ce qu'il demande a rapport à la terre. Sa nourriture, ses vêtements, ses actions, ses plaisirs, en lui tout est matériel et passager comme les choses de la terre.

(1) Marc, VI, 46.

Il n'en est point ainsi de la partie intelligente de nous-mêmes. Sortie de Dieu dont elle retrace l'image, elle tend à remonter à Dieu qui est sa fin. Tout est spirituel dans sa vie comme dans sa nature. Elle s'alimente de pensées, puise ses jouissances et son bonheur dans la vérité, agit en rassemblant ou séparant des idées, et porte ses désirs jusque par-delà les mondes, et dans le séjour de la gloire de son Dieu. Sans s'arrêter à la caducité des temps, et pleine de la conscience de son immortalité, elle ose mesurer sa propre durée sur celle de Dieu. Quand ses regards dédaigneux se portent sur les êtres corporels, elle prend plaisir à les dépouiller de leur matérialité pour en faire des êtres métaphysiques, abstraits, un monde nouveau qui proclame la puissance de l'âme. Elle s'entretient avec les célestes esprits; elle correspond avec Dieu; elle se replie sur elle-même et contemple ses sublimes facultés. Elle se nomme âme, esprit, intelligence, volonté, génie, souffle de Dieu, feu divin, et chaque individu la sentant, la palpant, pour ainsi dire, dans son être, l'appelle MOI. Ce MOI, mystérieuse expression de l'individualité, d'une puissance libre, d'une volonté active; ce MOI qui est la source du mouvement dans le petit monde qu'il habite, comme le grand MOI est la source du mouvement dans tout l'univers qui est son ouvrage, ce MOI, c'est l'image de Dieu; ce MOI, c'est le roi de la nature, emprisonné dans une maison que le grand Architecte a formée d'un peu de limon. Qui pourrait mesurer la disproportion qui existe entre les deux parties de nous-mêmes? Par le corps nous touchons

à la terre, et par l'âme nous touchons à Dieu. Par la nature inférieure nous sommes sollicités vers les actes du temps et les vices de la brutalité, parce que la matière obéissant toujours à la loi universelle qui la dirige, tend à s'unir, à s'assimiler, à se confondre avec la matière. L'âme toute spirituelle dans son essence et dans ses propensions, tendrait sans cesse à briser les portes de sa prison, si le péché n'avait diminué sa force. Quand elle est assez heureuse pour entrevoir sa céleste origine, elle s'écrie avec S. Paul: « Qui pourra me délier, afin que je puisse m'échapper d'ici, et aller habiter avec le Christ (1)? » L'âme est une puissance morale, et la vertu est son domaine. Pourquoi faut-il, ô mon Dieu! que l'âme ait aussi dans l'orgueil, une passion qui l'éloigne souvent de vous? Par la nature inférieure nous ressemblons aux animaux dont nous partageons quelques-uns des goûts et des penchants; par l'âme nous ressemblons aux anges (2), et nous sommes presque des dieux (3).

Pendant que l'harmonie régnait entre les deux natures de l'homme, l'âme illuminée d'en haut, forte des conseils et des grâces qu'elle puisait dans Dieu, l'âme exerçait un puissant empire sur le corps qui lui était soumis. Le bonheur était le résultat de cet accord autant que des autres bienfaits du créateur.

Un jour la révolte passe dans le cœur de l'homme, Dieu se retire et avec lui la lumière, la science, le con-

(1) Philip. I, 5.

(2) Ps. VIII, 5.

(3) Ps. LXXXI, 6.

seil, la force, la richesse et le bonheur. Une guerre intestine s'élève entre ses deux natures; la chair dispute l'empire à l'esprit, et le désordre devient presque l'état habituel du cœur humain. C'est de ce jour qu'il a pu se dire avec S. Paul: Je vois le bien, je l'admire, je l'aime et je fais le mal que je déteste (1). C'est de ce jour que, selon la parole de l'Écriture, *la vie devient un combat sur la terre* (2).

Du cœur de l'homme, la guerre passe dans la famille, et de la famille dans la société. Depuis le crime de Cain, le monde n'a cessé d'être divisé en deux partis, qui toujours marchant, d'une manière plus ou moins éloignée, sous les étendards de la chair et ceux de l'esprit, se font une guerre acharnée qui ne finira que quand tout corps aura été séparé de tout esprit. C'est ainsi que le monde est devenu un triste reflet du cœur de chacun de ses habitants.

Dans cet état de choses, que faut-il que nous fassions? Combattre, N. T.-C. F., mais combattre, selon le Seigneur, pour n'être pas vaincus dans la lutte. Les maux qui accompagnent les combats de la terre sont peu de chose; ils se réduisent à des souffrances passagères, à un peu de honte ou un peu de gloire qui se dissipent comme une vaine fumée. Oh! il n'en est pas ainsi des combats qui se livrent dans le cœur. Ceux-là laissent après eux le vice ou la vertu qui suivent la conscience dans l'éternité.

(1) Rom. VII, 19.

(2) J. b. VII, 7.

Que faut-il que nous fassions encore ? Soutenir l'âme contre les attaques de la chair ; la fortifier par l'usage de tous les moyens que Dieu , dans sa miséricorde , a mis à notre disposition ; lui rendre la lumière par l'étude de la vérité , la force par l'usage des sacrements , la sagesse par la méditation des grands intérêts de l'homme , la persévérance dans le bien par la mortification qui nous habitue à la victoire , le mérite enfin , par l'exercice de la charité et de toutes les vertus.

Or , pour tous ces soins que nous devons à notre âme , est-ce trop , est-ce assez d'un jour par semaine ? Eh quoi ! Dieu nous permet d'employer six jours pour le matériel de l'existence , six jours pour préparer au corps le vivre et le couvert , six jours pour ne s'occuper que des misérables intérêts de la vie présente , et nous lui disputerions le septième jour pour les biens de l'âme ! Non. Il y va de nos intérêts les plus chers. Nous le réclamerions , s'il ne nous était donné ; car le jour du Seigneur est par excellence le jour de l'homme.

Que deviendrait cette âme dont nous énumérons tout-à-l'heure les grandeurs ? Que deviendrait-elle si elle était livrée sans défense aux grossiers instincts de la chair ? Hélas ! vaincue dans les combats des passions , dégradée par les habitudes les plus honteuses , asservie par les sens , elle méconnaîtrait sa dignité , oublierait sa destinée , renierait son origine et se croirait fille du temps. Ce qu'elle deviendrait ! écoutez l'Écriture , elle qui a des traits de lumière pour tous les mystères de l'humanité , elle va vous le dire : « L'homme était grand ; mais quand

« il n'a plus compris son élévation, il est devenu semblable aux bêtes inintelligentes, et l'on n'a plus pu le comparer qu'à elles (1). » Avez-vous compris, N. T.-C. F., toute la portée de cet oracle de l'Esprit saint? Nous possédons dans notre langage un mot qui rend toute cette pensée; mais nous n'oserions nous en servir, si nous n'étions autorisé à le faire par les écrivains sacrés. Osons donc dire la vérité toute entière: l'homme qui, dans sa vie, ne compte plus de jours pour son Dieu ni pour son âme, est un être devenu semblable aux brutes. *Similis factus est illis*. Brute, quand il a permis à la matière de dominer sur l'esprit; brute, quand il a cessé de reconnaître en lui l'image de Dieu; brute, quand, absorbé par les intérêts de la vie présente, il ne songe plus aux intérêts de la vie à venir; brute, quand il a rompu avec son Dieu, pour n'avoir plus aucun culte à lui rendre; brute, quand, devenu étranger aux douces espérances du chrétien, il place tout son bonheur dans les créatures, et s'écrie avec l'impie: « Jouissons aujourd'hui, car demain nous ne serons plus (2). » Eh! pourquoi ne dirions-nous pas qu'il est abruti? N'a-t-il pas fait tous ses efforts pour effacer, autant qu'il dépendait de lui, tout ce qui le rapprochait de Dieu?

Mais à quoi, N. T.-C. F., reconnaitrons-nous que l'homme est ainsi déchu de sa dignité, et qu'il mérite le titre avilissant que nous n'osons pas répéter? Le voici; c'est Dieu qui a placé d'avance « le signe de la bête (3) »

(1) Ps. XLVIII, 15, 14.

(2) Isaïe, XXII, 22, 23.

(3) Apoc. XIX, 20.

sur le front de l'homme dégradé. L'oubli du jour du Seigneur, voilà ce signe. Ce n'est pas en vain qu'en réservant le septième jour pour son service, Dieu a dit à l'homme: « Ce jour du repos sera le *signe* que j'établis « entre vous et moi (1). » Ce n'est pas en vain que J.-C. est venu renouveler ce même oracle en disant: « Ceux-là « sont mes frères... qui font la volonté de mon père (2). » « Que reste-t-il à ceux qui ont rompu l'alliance, brisé le lien qui les unissait à Dieu, renoncé au titre de frères de J.-C.?.. Hélas! ils sont encore, malgré leur révolte, enfants de Dieu; mais des enfants dégénérés, des enfants marqués du caractère de la bête. Suivez-les aux jours consacrés au culte de Dieu. Pendant que les fidèles se réunissent dans les temples pour prier, s'édifier et s'instruire, eux, ils étalent leurs marchandises, ils disposent leurs ateliers, préparent leurs machines; ils trafiquent, calculent, échangent; ils sillonnent la terre, ils la fouillent pour y chercher de l'or et toujours de l'or. Mais, que font-ils dans l'intérêt de leur âme immortelle? Rien. Cependant ils se flattent d'être les prudents du siècle, et ils ont raison; car, pour eux le siècle est tout, et l'éternité, rien. Aux yeux de l'éternelle raison, c'est un autre titre qu'il faudrait leur donner; mais nous nous contenterons de répéter avec l'Esprit saint: *Similis factus est illis*. Pendant que les enfants de Dieu se nourrissent de la parole sainte, eux,
,, ils se réunissent dans les tavernes, ils boivent, ils chan-

(1) Ex. III, 2.

(2) Math. XII, 50.

tent, ils dansent, se livrent à tous les excès de la débauche, et si le remords vient mêler quelque crainte à leur bonheur d'un jour, ils disent avec l'impie: *Quomodò scit Deus?* Dieu va-t-il s'inquiéter de cela (1)? Quel nom donner à ces hommes?.. *Similis factus est illis.* Pendant que les fils de la lumière méditent sur Dieu, sur l'âme, sur les mystères du temps et ceux de l'éternité; eux, ils méditent aussi; mais sur les chances de la fortune, sur les théories de l'ambition, sur les sciences profanes, sur les systèmes de la philosophie; ils dévorent les livres de l'impiété et ceux de la licence; ils font des efforts inouis pour s'enhardir contre Dieu et contre sa loi; peut-être parviennent-ils à acquérir des connaissances étendues, un esprit cultivé, des manières agréables; mais en brisant le pacte du Seigneur, en rompant avec lui, ils ont abjuré la plus belle de leurs prérogatives, ils ne sont plus que des hommes de la terre. Il ne faut dans le puissant Roi de Babylone qu'un sentiment d'orgueil et de confiance dans sa propre force, pour le faire passer à l'état des bêtes. *Similis factus est illis.*

Respectons, N. T.-C. F., respectons le jour du Seigneur. Aimons-le; car c'est aussi notre jour. Il n'est pas seulement pour nous un moyen de salut, il est encore un gage de gloire, un titre de véritable grandeur.

Suivons toujours les besoins de notre âme. Dieu nous dit que « l'homme ne vit pas de pain seulement, mais « de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (2). »

(1) Ps. LXXXII, 11.

(2) Matth. IV, 4.

C'est une vérité, qu'il y a pour l'âme une famine spirituelle dont les suites sont la mort; mais une mort horriblement à craindre pour quiconque n'a pas perdu le sentiment de son immortalité. Or, l'aliment qui soutient l'âme, qui l'entretient dans cette union avec son Dieu, qui constitue sa vie, c'est la vérité, et la vérité ne lui arrive que par le véhicule de la parole; non pas de toute parole; car, dès le moment où il a plu à Dieu de mettre la parole à la disposition de l'homme, l'homme en abuse, comme de tout ce qui lui a été donné, et voilà pourquoi il y a des paroles de mensonge, de séduction, d'erreur et de passion; des paroles d'orgueil, de révolte et de crime; des paroles vaines qui, au lieu de remplir l'esprit de cette substance qui reste, n'arrivent à lui que comme une fumée qui le noircit, et disparaît en laissant le vide après elle; des paroles d'illusion qui ne donnent jamais ce qu'elles promettent, semblables à l'onde amère qui, au lieu d'étancher la soif, ne fait que la rendre plus ardente. Pour la soif de notre âme il faut ces eaux vives, pures, ces eaux dont le Sauveur des hommes parlait à la Samaritaine, ces eaux que fait couler la parole de Dieu, et qui satisfont pour l'éternité. En effet, que demande notre âme? sans doute elle éprouve une grande jouissance à contempler les petits mystères de la nature inférieure, les phénomènes du temps et de l'étendue; mais ce dont elle est avide, quand elle comprend ses besoins, c'est des grands mystères de l'ordre supérieur; ce qu'elle veut connaître, c'est son origine, sa destinée, sa propre nature; c'est son Dieu; c'est ce lien mystérieux

REVUE DE
L'ÉVOLUTION D'ANNÉE
REVUE DE
L'ÉVOLUTION D'ANNÉE

qui unit le monde visible à son auteur ; ce sont ces rapports qui doivent continuer à régner entre eux ; c'est le merveilleux ensemble des lois morales qui ont été dictées, le long des temps, à l'homme innocent, à l'homme déchu et à l'homme racheté ; c'est la parole de Dieu, car tout est contenu dans ce mot. Mais est-ce trop, est-ce assez d'un jour par semaine pour ouvrir sur nos âmes « les fontaines des eaux vives qui coulent de la main « de Dieu (1)? »

Etrange prodige de l'ignorance dans l'homme déchu ! Plus sont profondes les ténèbres dans lesquelles il est plongé, plus il est indifférent pour la vérité. Tourmenté par les appétits de la chair, insatiable de richesses, de plaisirs, de puissance et de gloire, il reste insensible aux attraits des jouissances de l'âme et des sublimes clartés qui partent du ciel, et son insensibilité s'accroît avec sa misère spirituelle ; l'apôtre l'avait dit : « L'homme en « qui domine l'animalité ne comprend rien aux choses « de Dieu (2). » Ah ! c'est que pour les désirer et les rechercher, il faut au moins commencer à les comprendre. Oh ! si l'homme « savait le don du Seigneur, » il ne se contenterait pas d'employer à le rechercher, tout le jour du dimanche ; il trouverait que c'est trop peu ; il déroberait des moments à ses plaisirs ; il arracherait des jours à son travail, il retrancherait des heures à son sommeil pour les donner à la recherche de la science de Dieu.

(1) Jérémie, XVII, 13.

(2) Corinth. I, 2, 4.

Admirons, N. T.-C. F., la sage prévoyance de l'Eglise; sa sollicitude maternelle ne s'est pas contentée de gémir sur l'ignorance native de ses enfants, elle a pris des moyens pour les obliger d'en sortir. Elle leur dit: Assistez à la messe de paroisse, les jours de dimanche; entendez les instructions de vos pasteurs. D'un autre côté, elle dit aux pasteurs: Enseignez, prêchez, catéchisez, ouvrez aux fidèles le véritable sens des Écritures, dans la crainte qu'ils ne se laissent aller à tout vent de doctrine. Distribuez aux âmes le pain de la parole, de peur qu'elles ne périssent d'inanition. Ainsi le dimanche qui, dans les premiers desseins de Dieu, n'était qu'un jour d'adoration pour l'homme innocent, est devenu, dans la nouvelle loi, un jour de restauration pour l'homme coupable; le jour où la lumière luit dans les ténèbres, où la grace abonde à la place du péché, où la prière fait tomber sur la terre les abondantes rosées du ciel, et où la paix descend pour les hommes de bonne volonté.

C'est en vain que Dieu aurait établi la religion sur la terre, s'il n'avait pris soin d'instituer un jour pour la faire connaître, la faire pratiquer et la rendre, pour ainsi dire, visible à l'humanité; un jour pour maintenir et perpétuer son règne dans le monde. La religion ne serait pas même possible, s'il n'y avait des jours spécialement consacrés à l'accomplissement des nombreux devoirs qu'elle doit imposer. C'est en vain qu'il y aurait des prêtres, un sacerdoce, des temples, des autels, des tables de la loi et des traditions sacrées; tout cet écha-

faudage qui n'aurait que l'apparence d'un édifice divin, s'écroulerait devant l'ignorance, l'oubli, la froideur, l'inconstance et tous les matériels penchans du cœur de l'homme. Est-ce trop d'un jour par semaine pour restaurer les brèches que l'orage des passions fait à chaque heure au monument religieux?

11. Ils avaient senti cette vérité, et justement apprécié l'importance et le pouvoir du dimanche, ces novateurs audacieux qui voulaient effacer l'idée de la révélation, et arracher le christianisme à la société; ils avaient compris que, pour arriver à leur but, il fallait nécessairement détruire le dimanche, dépouiller Dieu de la portion de temps qu'il s'était réservée. S'ils s'étaient contentés de détruire les temples, de renverser les autels, d'égorger les prêtres, et qu'ils eussent laissé subsister le dimanche, les fidèles en auraient profité pour dresser à Dieu des temples dans leur cœur, et y offrir des sacrifices secrets en attendant un meilleur âge. Aussi crurent-ils mettre le sceau à leur ouvrage de destruction, en abolissant le jour du Seigneur, et en le remplaçant par un jour d'orgie. Sectateurs de la raison pure, indépendante, souveraine, c'est à la raison qu'ils demandent les moyens d'atteindre leur but, et, chose étonnante! la raison débarrassée du principe religieux fait subitement rentrer dans la législation toute la férocité que dix-huit siècles de christianisme avaient à peine fait oublier. Les philosophes révolutionnaires établissent avec Dioclétien que le fidèle qui, le jour du dimanche, aura fait un signe de croix, sera puni de mort. Hommes de la terre, ils

11

ne savaient pas, eux, qu'il y a dans le cœur chrétien, quand il s'est laissé pénétrer par l'amour de son Dieu, quelque chose de plus puissant que la mort. Les chrétiens de notre âge répondent, comme ceux du premier siècle : « Il y a dans nous un moyen de vaincre le monde, c'est notre foi (1), la faim, les tribulations, la pauvreté, les périls, la persécution, le glaive, rien de tout cela ne pourrait rompre les liens de charité qui nous unissent à Dieu (2). » En dépit des tyrans, les fidèles sanctifièrent le jour du repos, et la religion fut sauvée.

Le dimanche est au-dessus du sabbat, comme la nouvelle loi est au-dessus de l'ancienne. Sans doute c'est toujours l'œuvre de Dieu ; mais l'œuvre de Dieu perfectionnée par lui-même. On ne sait pas assez tout ce qu'on doit à la puissance de cette institution. Les bons chrétiens eux-mêmes, tout imprégnés qu'ils sont de la science de Dieu, n'ont pas énuméré tous les bienfaits qu'ils lui doivent.

Au-dessus du chef-d'œuvre de la société civile, il y a un autre chef-d'œuvre plus étonnant, c'est la société des intelligences unies par la foi et par la charité. Or, cette société religieuse serait impossible, si l'institution du dimanche n'était là pour l'entretenir. Ce n'est pas tout ; s'il est vrai, comme l'ont pensé les grands politiques de l'antiquité, que la société civile doit à la société religieuse les principes de son existence, les moyens de son

(1) Joan. Ep. V, 4.

(2) Rom. VIII, 35.

perfectionnement, les causes de sa prospérité et les sources de tout le bonheur qu'elle peut donner aux hommes, nous serons forcés de convenir que c'est encore au dimanche que nous sommes redevables de ces bienfaits. On ose à peine se demander à soi-même ce que serait chacun de nous, si le dimanche n'existait pas. Vous, N. T.-C. F., vous qui êtes isolés dans vos montagnes, fixés dans les champs que vous arrosez de vos sueurs, groupés dans les bourgs et les villes où vous combattez pour le gain, vous vous connaissiez à peine les uns les autres. Vous ne vous recherchiez que pour vous supplanter et vous corrompre mutuellement. Oh! qui pourrait calculer les progrès du mal, alors qu'il ne serait jamais ni arrêté ni interrompu par la trêve du Seigneur? Hélas! tout ce qu'il est possible de prévoir, c'est que l'ignorance, la sauvagerie et la brutalité seraient votre unique partage. C'est le dimanche qui vous a sauvés.

Quand, pour obéir à la loi de Dieu qui condamne l'homme à gagner sa vie à la sueur de son front, vous vous êtes livrés pendant six jours à de pénibles travaux, le dimanche arrive: Quel beau, quel touchant spectacle présente ce jour, quand il est célébré selon l'esprit de Dieu et les lois de son Eglise! La cloche, en faisant onduler sa mélodieuse voix le long des vallées, et jusqu'aux plus lointaines extrémités de la paroisse, proclame la sainteté du dimanche et annonce l'heure de l'office divin. Heureux et jaloux de se montrer dociles à cette voix du ciel, les fidèles, couverts de leurs plus beaux habits, sortent de leurs demeures, arrivent de tous les points, se

réunissent et s'acheminent vers le clocher dont la cime brillante attire tous les regards. Les vieillards, les femmes, les enfants marchent pêle-mêle comme les membres d'une même famille, le long des sentiers ; ils se nourrissent de pieux entretiens, et laissent voir, sur des figures pleines de sérénité, plus de joie, plus de calme, plus de véritable bonheur qu'il n'y en eut jamais dans les fêtes des mondains. A mesure que l'on se rapproche de ce centre où se réunissent toutes les pensées, les groupes deviennent plus nombreux. On entre, et l'enceinte de l'Eglise est à peine assez spacieuse pour contenir tous ceux qui ont voulu se rendre au banquet du père de famille. O mon Dieu ! c'est vous qui avez réuni vos enfants dans votre maison pour leur faire entendre votre voix, les remplir de vos inspirations, leur donner l'intelligence de vos mystères, et leur partager la chair de l'agneau. Où pourraient-ils être mieux ?

Ici, N. T.-C. F., nous ne craignons pas d'interpeler les incrédules ; nous leur demandons s'il est dans tout l'univers un lieu où il soit plus utile pour les hommes de se rencontrer. Nous les adjurons de nous dire dans quelle réunion les peuples trouveraient plus d'encouragements pour la moralité et pour la vertu. Nous les adjurons de nous dire s'il est dans l'univers un lieu où les hommes puissent entendre des oracles plus certains, où ils puissent arriver plus sûrement à la connaissance de leur destinée, de leurs devoirs et de toutes les vérités morales qui les intéressent le plus ; où, enfin, ils puissent plus facilement devenir meilleurs. L'impuissance de

// "

la raison nous est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la soumettre à de nouvelles épreuves, et de lui demander encore ce qu'elle pourrait faire pour le bonheur de l'humanité. Six mille ans de déceptions philosophiques nous ont assez dit que, pour sortir du dédale des opinions, il fallait attacher un fil conducteur aux autels même du Dieu des chrétiens. Hors de là point de sécurité, et par conséquent point de bonheur.

Mais rentrons un instant dans l'assemblée des fidèles. Au dehors, c'est le règne du mal, c'est le péché, ce sont les passions mauvaises, ce sont les terreurs du doute qui agitent l'âme; ce sont les embarras de la vie, les vanités du siècle, les désirs de la vaine science qui tourmentent l'esprit, sans jamais le satisfaire; ce sont les désirs immodérés, les tentations violentes qui énervent le cœur. Dans la maison de Dieu, qui est avec justice appelée la porte du ciel, l'homme jouit au moins pour un moment de cette paix délicieuse, de cette liberté sainte qui ne sera entière que dans l'autre patrie de l'humanité. Ailleurs, tout sépare les hommes; ici, tout les réunit. Ailleurs, ils sont répartis dans des châteaux ou des chaumières; ici, ils sont rassemblés dans la maison de Dieu, qui est la maison de tous. Ailleurs, ils sont distribués en catégories par la fortune, par la naissance, par les prérogatives du génie ou celles du pouvoir; ici, ce sont les membres d'une même famille, les enfants d'un même père, ayant tous le même droit à l'héritage commun. Ailleurs, les pensées se croisent, les désirs se combattent, les opinions se heurtent; ici, toutes les bouches pronon-

{ cent les mêmes paroles, tous les esprits sont éclairés des mêmes lumières, tous les cœurs sont remplis des mêmes sentiments. On croirait que l'harmonie des célestes intelligences se reflète, au moins pour un moment, sur la terre. Ailleurs, ce sont les intérêts qui se font une guerre acharnée, et qui engendrent la discorde; ici, la communauté des espérances n'engendre que l'amour. O mon Dieu! quel beau spectacle présenterait la terre, si les hommes étaient partout ce qu'ils sont aux pieds de vos autels!

11 Nous ne pouvons nous lasser de contempler avec un sentiment d'admiration l'assemblée des fidèles. Sous quelque rapport qu'on l'envisage, elle est une source de bonheur pour la société. C'est une école de science profonde où le père et le fils, l'époux et l'épouse, le maître et le serviteur, le prince et le sujet apprennent à connaître ce qu'ils se doivent mutuellement; où le spectacle de la croix enseigne à souffrir avec patience; où la vue de la crèche montre au pauvre le parti qu'il peut tirer de sa misère, et au riche, l'usage qu'il doit faire de ses trésors. Ailleurs, on peut enseigner le vice, ou bien encore des vertus d'intérêt qui lui ressemblent assez; mais les vertus évangéliques, les vertus désintéressées ne s'apprennent qu'ici. L'assemblée des chrétiens est une académie où, même dans le recueillement du silence, les idées se multiplient, où le jugement se forme, où l'esprit s'éclaire, où le goût se développe, où toutes les facultés intellectuelles s'ouvrent aux secrets de la plus haute philosophie, et aux mystères de la spiritualité. C'est une

assemblée délibérante où, en laissant de côté les misérables intérêts de la terre, on s'occupe des grands intérêts de l'éternité. C'est un cénacle où l'esprit de Dieu se manifeste par la lumière et l'inspiration. Oh! si les chrétiens savaient mesurer tous les avantages qu'ils retiennent des assemblées religieuses du dimanche, ils s'écrieraient avec les apôtres, en présence du Sauveur transfiguré: « Qu'il fait bon ici! Dressons-y des tentes pour
« y rester toujours. »

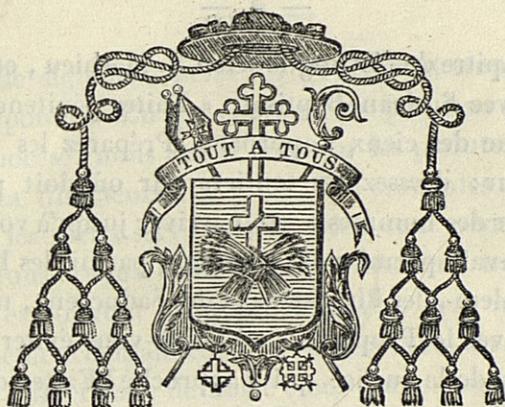
Pendant, après avoir, en présence des vieillards, discuté avec l'enfance sur les intérêts de l'âme, et révélé à tous la science des devoirs, l'homme de Dieu immole la victime sans tache, distribue le pain qui donne la vie en soi, fait la prière pour tous, appelle les bénédictions du ciel sur l'assemblée, et chacun se retire. Mais en cheminant, les fidèles encore remplis des saintes impressions de la grace, semblent se dire comme les disciples d'Emaüs: Pendant que nous étions dans le temple du Seigneur « n'est-il pas vrai que nos cœurs étaient tous
« chés et remplis d'amour? »

Sans doute cette ardeur de la piété n'est pas inaltérable: chaque jour et presque chaque heure en diminue la vivacité; mais, après six jours d'épreuve, le dimanche revient pour effacer les brèches du temps sur le monument spirituel des consciences.

D'ailleurs, les bienfaits des assemblées du dimanche se continuent sous le toit paternel. Qui pourrait raconter
4 } tout ce qui se passe de doux, de consolant dans ces familles patriarcales que le repos du dimanche réunit

autour du foyer domestique ? Le soir, quand les nombreux enfants se rangent autour de leur vieux père, soit qu'ils racontent la prédication du jour, qu'ils entendent une lecture pieuse, qu'ils répondent au chapelet que récite la mère, ou qu'ils chantent un cantique en l'honneur de la Vierge; soit qu'ils entourent une table couverte d'un joyeux et modeste repas, ou qu'ils se livrent à d'innocentes récréations pour fêter un événement de famille, c'est toujours un bienfait du dimanche qui resserre les liens de cette famille, et la réjouit en la civilisant.

Pour la société, plus encore que pour la famille, le dimanche est une condition de vie, une source de prospérité, un moyen de civilisation et de progrès. Soit que l'on considère le dimanche sous le rapport de son institution, soit que l'on envisage la manière de le sanctifier, partout on retrouve cette admirable tendance de l'Eglise à procurer, par tous les moyens, le perfectionnement de l'individu, et partant celui de la société. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, on ne rend pas assez de justice à l'Eglise. Que l'on examine toutes ses lois, toutes les pratiques religieuses qu'elle impose, toutes les observances qu'elle encourage, tous les dévouements qu'elle conseille, toutes les cérémonies dont elle entoure le culte, toutes les connaissances qu'elle exige de ses enfants, et jusqu'aux mortifications qu'elle prescrit, partout on reconnaîtra un désir incessant de faire prévaloir l'homme moral sur l'homme physique, l'esprit sur la chair, et l'homme de l'immortalité sur l'homme du



Louis Rendu,

PAR

La miséricorde divine et la grâce du S. Siège,

ÉVÊQUE D'ANNECI,

Commandeur de l'Ordre de SS. Maurice et Lazare,
et chevalier du mérite civil de Savoie,

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES

DE NOTRE DIOCÈSE,

Salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.



Si notre dessein, nos très-chers Frères, était de profiter de l'approche de la sainte quarantaine pour ranimer dans vos cœurs le zèle de la pénitence et la ferveur dans la piété, nous nous contenterions de copier ici le troi-

temps. Or, cette voie n'est-elle pas la plus sûre et en même temps la plus directe pour arriver au progrès? S'il y a pour l'humanité un perfectionnement possible, n'est-ce pas par l'intelligence qu'il doit s'obtenir? Et n'est-ce pas l'intelligence que l'Eglise affectionne, qu'elle soigne, qu'elle dirige, qu'elle élève autant que possible, afin d'étendre le champ de ses regards?

Ne sortons pas de notre sujet. Quand l'Eglise a voulu donner aux fidèles les règles de la sanctification du dimanche, voyez avec quelle sagesse elle a tracé la ligne qui sépare les actions permises de celles qui ne le sont pas. Le bon chrétien s'abstiendra des œuvres serviles, de tout travail du corps; il évitera ce qui appesantit l'esprit en fatigant les organes, et ce qui arrête les élans de l'âme en la forçant de s'accoupler à la matière; mais, attentive aux intérêts de l'intelligence, elle permet les exercices de la pensée, les méditations profondes, les lectures instructives, les études sérieuses, et même la culture des arts libéraux. Dans son immense et tendre sollicitude elle interdit les œuvres d'esclaves (*opera servilia*) afin que l'esclave ait au moins un jour de liberté dans la semaine; mais elle permet les occupations libérales, afin de doubler la puissance et la liberté de l'esprit. C'est toujours le moral de l'homme qui est le but de ses institutions, et le plus cher objet de ses pensées. Faut-il s'étonner que les peuples les plus religieux soient aussi les plus avancés en civilisation?....

Que deviendrait un peuple chez qui le jour du Seigneur ne serait plus sanctifié? Ce qu'il deviendrait, N. T.-C. F.,

nous tremblons de le dire. Et cependant quelque lugubre que soit notre prévoyance, elle est trop vraie, elle est infaillible. Osons, osons donc prophétiser! Chez le peuple qui n'aura plus de jour pour le Seigneur, on verra se hâter la décadence du physique de l'homme sous les excès du travail. On verra l'oubli des méditations pieuses, l'abandon des réflexions profondes suivi de la décadence du pouvoir intellectuel qui s'affaiblira peu à peu, et bientôt perdra la force nécessaire pour s'élever jusqu'au génie. Est-ce assez? Non. Une troisième décadence viendra mettre le comble aux deux premières. L'oubli du dimanche entraînera l'oubli de la loi de Dieu, et par une conséquence inévitable, flétrira dans le cœur des peuples ce sens moral, cette conscience publique qui fait reconnaître et réprouver le crime; affreuse décadence morale qui est toujours précédée par l'incrédulité, toujours accompagnée de la dégradation, et toujours suivie de la mort des nations. Sans doute ces nations pourront encore s'agiter et faire du bruit; mais ce bruit ne saurait être que le râle de leur agonie. O mon Dieu! vos jugements sont sévères; mais, comment les peuples pourraient-ils vivre sans vous? « N'est-ce pas vous qui avez les paroles de la vie (1)? »

Aussi, appelez auprès de ce peuple qui tombe, un législateur assez courageux pour entreprendre de le relever, que fera-t-il? S'il est assez profond pour sonder les besoins de notre nature, assez religieux pour comprendre la

(5) Johan. VI, 68.

double destinée de l'homme, assez pénétrant pour lire l'avenir d'une nation dans les institutions qui la gouvernent; s'il est assez conséquent pour comprendre que les peuples n'étant que des agglomérations d'individus, il faut donner des principes aux individus, avant de donner des lois aux peuples; s'il est assez confiant dans ses moyens pour oser attaquer le mal par la racine, assez désintéressé pour n'obéir qu'à la voix de la vérité, assez judicieux pour comprendre que les lois ne sont bonnes, et ne peuvent être bonnes que quand elles tirent leur force de l'éducation morale de ceux qui doivent les observer; si, enfin, ce législateur est assez indépendant pour mépriser les préjugés de l'ignorance, les systèmes de la science commune et les cris de la cupidité, il commencera par rétablir les rapports entre l'homme et son Dieu, c'est-à-dire qu'il établira par la loi l'inviolabilité du saint jour.

Rassurons-nous, N. T.-C. F., rassurons-nous pour notre avenir. Nous avons le bonheur, nous, d'avoir reçu du ciel un prince législateur, un roi rempli de l'esprit de Dieu, qui, au frontispice de cette législation dont le monde admire la sagesse, a placé la loi du dimanche, comme un bouclier destiné à donner à toutes les autres, le respect, la force et la durée.

Avant d'abandonner un sujet que nous n'avons fait qu'effleurer, nous voudrions, N. T.-C. F., passer en revue tous les avantages que vous retirerez de la sanctification du dimanche; mais la tâche serait trop longue; nous nous contenterons d'en indiquer un qui contient

tous les autres. C'est que l'accomplissement de ce devoir est le moyen le plus infaillible d'assurer le salut de vos âmes. Si vous sanctifiez le dimanche, vous viendrez avec assiduité dans le lieu saint. Là, votre piété sera édiflée, nourrie, réchauffée par celle de vos frères. Là, vos prières, devenues plus ferventes et plus fortes par leur union à celles de la communauté, feront descendre sur vous les faveurs du ciel. Là, dans le silence des passions, vous entendrez les cris de conscience qui vous appelleront à la vertu. Là, votre cœur devenu plus libre, cédera à des affections plus pures et plus surnaturelles. Si vous sanctifiez le dimanche, vous entendrez la parole de Dieu; votre esprit dirigé par cette lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde, s'ouvrira à toutes les sciences à la fois. Vous comprendrez Dieu, l'homme, le monde, les devoirs et la vertu. Vous laisserez aux victimes de la philosophie les incertitudes des systèmes, et vous nagerez au milieu des réalités. Si vous sanctifiez le dimanche, vous méditerez sur vos grands intérêts, vous vous connaîtrez vous-mêmes, et en admirant la noblesse de votre origine, la beauté de votre nature et la grandeur de votre destinée, vous vous sentirez plus libres pour le bien, et plus forts contre le mal. Si vous sanctifiez le dimanche, vous pratiquerez des œuvres de charité, vous amasserez et placerez dans le ciel des trésors que la rouille ne détruira pas, vous mettrez des fleurs à la couronne qui vous est préparée, vous deviendrez des saints. Fussiez-vous de grands pécheurs, oh! ne désespérez pas : en sanctifiant le dimanche vous ouvrez une

11 porte à la grâce; tôt ou tard elle entrera dans votre cœur pour y terrasser les passions qui vous retiennent loin de Dieu.

Et vous, nos chers coopérateurs dans l'œuvre de Dieu, c'est sur vous surtout que repose notre confiance pour faire comprendre aux fidèles confiés à vos soins, de quelle importance il est pour eux de sanctifier le dimanche. Peut-être en leur parlant, nous sommes-nous souvent abandonné à des considérations d'un ordre trop élevé, et pas assez pratiques pour eux; mais nous devions avoir égard à tous les besoins et à toutes les positions. D'ailleurs, nous savons quel est votre zèle, votre science, et nous avons pu juger par nous-même de l'habileté avec laquelle vous parvenez à communiquer la science de Dieu aux intelligences les plus communes. Vous leur traduisez nos pensées; vous imitez la colombe qui, au lieu de donner à sa couvée une nourriture grossière, commence par la triturer dans son bec, lui fait subir une première élaboration, puis la verse dans l'estomac de ses petits. ^

Qui laborat in domino.

A CES FINS :

I.

1° Sera lu notre présent *Mandement* le dimanche de la Sexagésime et le suivant, dans toutes les églises paroissiales du Diocèse.

2° Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs de le partager en plusieurs lectures, en y joignant les réflexions qu'ils jugeront convenables.

II.

Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à permettre de travailler, le dimanche après les offices de paroisse, quand il y aura une nécessité réelle. Or, cette nécessité se trouvera surtout dans les cas suivants :

1° Labourer, ensemercer et récolter le champ du pauvre.

2° Apporter après les incendies les matériaux, et aider à reconstruire les maisons des pauvres.

3° Travailler gratuitement à vêtir le pauvre.

4° Approvisionner, dans les paroisses rurales, tous les matériaux nécessaires à la construction ou réparation d'une église, d'un cimetière, d'un presbytère ou d'une école publique.

5° Rentrer la récolte quand elle est exposée à périr.

6° Labourer dans les communes où la division des terres a tellement réduit le nombre des charrues et des bœufs, qu'il serait impossible d'ensemencer, si l'on ne profitait de tous les jours.

7° Labourer, préparer les terres et ensemercer dans les hautes vallées où les semailles ne peuvent commencer qu'après la fonte des neiges, et doivent être finies à la fin de mai.

8° Exécuter les travaux qui doivent hâter la fonte des neiges, afin de pouvoir semer en temps propice.

9° Faire moudre dans les endroits où les sécheresses de l'été et les gelées de l'hiver doivent arrêter les moulins pendant un certain temps, ou quand ils sont insuffisants pour le besoin.

10° Effectuer dans les paroisses rurales les travaux qui demandent le concours d'un grand nombre de bras, comme élever la charpente et la toiture d'un édifice.

11° Continuer des opérations commencées, et qui ne peuvent s'interrompre sans de grands inconvénients ou des pertes considérables, comme le roulage et l'entretien du feu dans les hauts fourneaux.

12° Profiter de la cessation des travaux du dimanche pour faire quelques légères réparations aux artifices.

III.

En permettant à MM. les Curés et Recteurs d'accorder la permission de travailler les jours de fêtes et dimanches, dans les cas précités, nous y mettons la condition expresse de ne le faire que par un billet signé, désignant les jours où le travail est permis, et les heures auxquelles il doit commencer. Dans le cas où il s'agirait de travaux publics, la permission écrite serait remise à M. le Syndic de la commune.

Cette précaution est indispensable. L'autorité civile mettant une juste rigueur à faire observer les lois et règlements relatifs au repos du dimanche, il est néces-

saire que les personnes qui ont été dispensées puissent en justifier auprès de qui de droit (1).

IV:

— Eu égard à la rareté des légumes, nous accordons à tous les fidèles et à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers du diocèse d'user des aliments gras pendant le carême, à l'exception des quatre premiers et des six

(1) Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de rappeler ici les lois et règlements publiés, à différentes époques, par l'autorité civile pour protéger le respect dû aux saints jours.

1° Le Code Albertin porte: Le Roi s'honore d'être le protecteur de l'Eglise, et d'en faire observer les lois, dans toutes les matières qu'il appartient à l'Eglise de régler.

2° Le Code pénal porte, art. 168: Rien n'est innové à l'égard des règlements de police qui concernent l'observance des fêtes et le respect dû à la religion de l'Etat. Or, ces règlements sont:

3° Les Royales Constitutions de Charles-Emmanuel, Liv. I., Tit. II, ordonnent que les dimanches et fêtes de précepte soient observées par tous les sujets et habitants du pays. Elles défendent de faire, ces jours-là, aucune œuvre servile, de tenir des foires ou marchés, et de vendre ou acheter quoi que ce soit (art. 4); défendent à tous aubergistes ou cabaretiers de donner à boire ou à manger pendant le temps des offices (art. 6).

4° Le Règlement particulier pour la Savoie porte (Liv. I, Ch. I, art. 4): Il est défendu à qui que ce soit de s'entretenir au-devant des églises pendant le temps des offices.

Les Curés et autres ecclésiastiques prendront garde qu'on ne manque au respect dû aux églises. Ils établiront, à ces fins, des surveillants. Ils avertiront les contrevenants de cesser leurs irrévérances; ils les chasseront même de l'église, s'ils les continuent;



derniers jours ; des mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Nous permettons, pendant tout le carême, l'usage des œufs et du fromage, à l'exception du vendredi saint.

Donné à Anneci, en notre Palais épiscopal, le 2 février, jour de la Purification de la Sainte Vierge, 1846.

✻ LOUIS, *Évêque d'Anneci.*

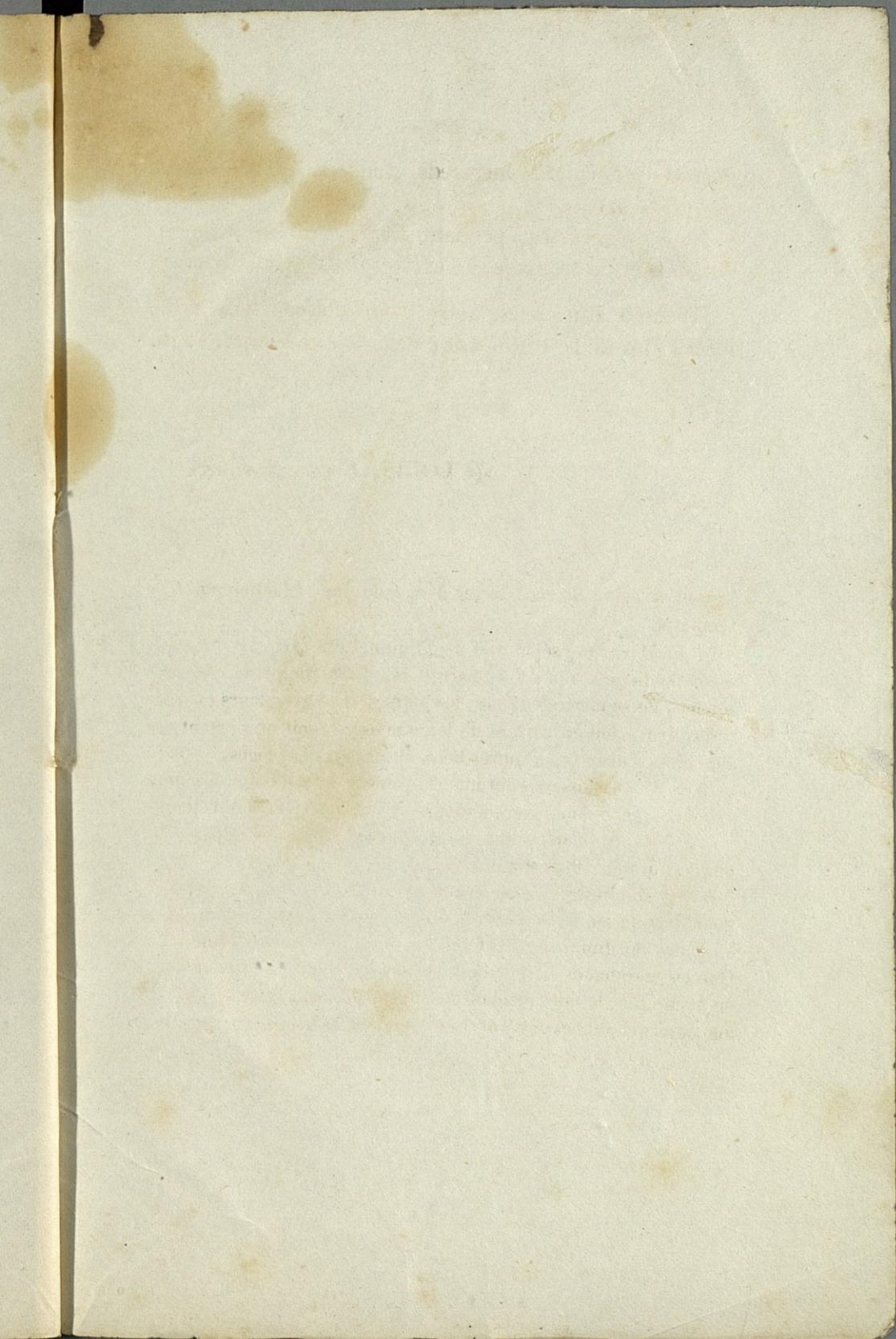
le tout à peine de cent livres d'amende par réduction de leur temporel.

5^o Le Manifeste sénatorial du 11 juin 1822 (art. 1) porte : Il est défendu aux rouliers, charretiers, conducteurs de bêtes de somme, de se mettre en route les jours de fête avec leurs charges respectives, soit en partant de leurs maisons, soit en partant des auberges, cabarets ou autres lieux où ils auraient logés.

(Art. 3). On laissera continuer la route à ceux d'entre eux qui, ayant chargé les jours précédents, se trouveraient, les susdits jours, à une distance d'au moins vingt milles du premier départ, ou qui viendraient de l'étranger.

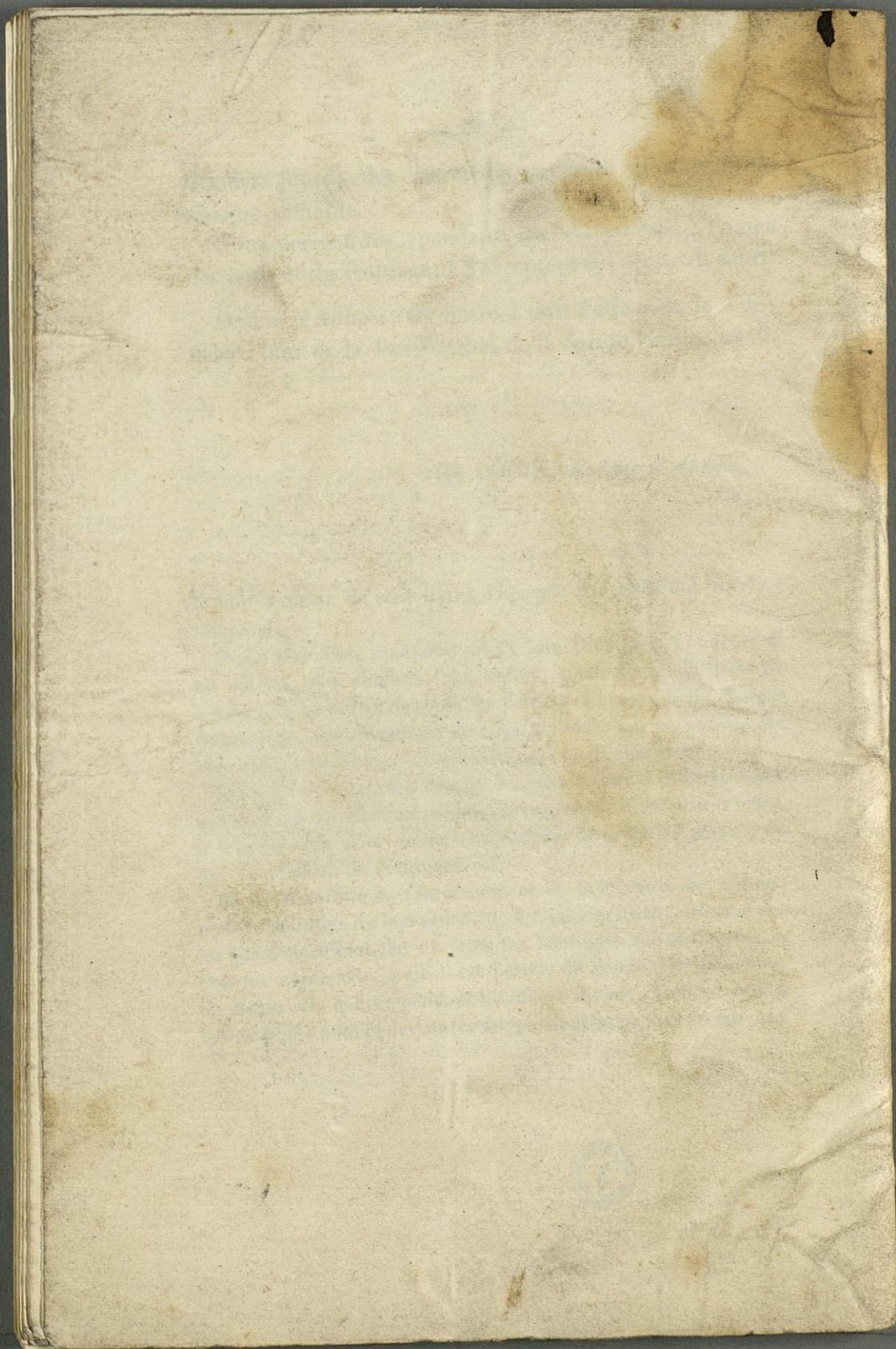
6^o Le Manifeste du Gouvernement de la Division de Savoie, pour le maintien du bon ordre, du 1^{er} janvier 1846, ordonne que les jours de dimanche et fêtes les boutiques soient fermées.... Que les marchands, à qui il est permis de vendre, ne pourront, en aucun cas, le faire pendant les offices divins... Que les jeux et amusements publics devront cesser pendant les mêmes heures, etc.





sième chapitre de l'Évangile selon S. Mathieu , et de vous répéter avec S. Jean-Baptiste: « Faites pénitence, car le « royaume des cieux s'approche. Préparez les voies du « Seigneur: dressez les sentiers par où doit passer le « Sauveur des hommes » pour arriver jusqu'à vos cœurs; et s'il y avait parmi vous, comme parmi les habitants de Jérusalem, des Pharisiens et des Saducéens, nous leur dirions avec le Prophète: « Voulez-vous éviter les ven- « geances de la justice qui s'approche? Faites de dignes « fruits de pénitence. » Puis, nous vous exhorterions à marcher sur les traces de ces nombreux enfants de la Judée qui accouraient dans le désert, sur les bords du Jourdain, pour entendre la parole de Dieu, confesser leurs péchés et en recevoir l'absolution par le baptême; mais aujourd'hui, tel n'est point notre but. Pasteur de vos âmes, nous avons examiné, avec une tendre sollicitude, s'il n'y avait point pour nous une obligation plus sacrée, et pour vous, un devoir plus pressant à remplir. Il ne nous a pas été difficile de le trouver. Un grand mal, qui déjà avait exercé d'affreux ravages dans d'autres pays, commence à se manifester parmi vous, fait, chaque jour, de nouveaux progrès, menace d'envahir la société chrétienne et d'y éteindre la foi. Hâtons-nous de le dire: le jour du Seigneur n'est pas respecté; le dimanche n'est pas sanctifié, et l'oubli de cette première loi du monde moral nous fait trembler pour toutes les autres.

Si vous nous demandiez, N. T.-C. F., où nous avons trouvé les indices de la plaie trop profonde que nous



venons de signaler, hélas ! il nous serait trop facile de vous répondre. En parcourant les paroisses de notre vaste Diocèse, nous avons entendu les plaintes douloureuses des directeurs des âmes. Les scandales dont gémissent les pieux serviteurs de Dieu sont venus jusqu'à nous ; nous avons compté les permissions trop nombreuses et souvent trop peu motivées qui nous sont journellement demandées de déroger à la loi du Seigneur, et dans l'amertume de notre cœur, nous nous sommes écrié avec le prophète Jérémie : « Les voies de Sion respirent la tristesse, parce que personne ne vient plus à ses solennités (1).

Qu'est-ce que le dimanche?...

Dieu était ; existence sans mesure, durée sans succession, liberté sans influence, félicité sans trouble, beauté sans imperfection, il se contemplait lui-même dans son éternité. Pourtant il voulut sortir de son repos, et jeter, dans l'étendue de son immensité, des êtres sur qui viendrait se réfléchir sa gloire, et dans qui l'on pourrait admirer l'image de la puissance, de l'intelligence et de l'amour qui sont comme l'essence de la divinité. Il dit : et la substance des mondes vient aussitôt s'arrondir dans l'espace, et partant du centre de sa seule volonté, les rayons de la lumière se lancent à travers les sphères, et les inondent de toutes parts.

A chacun des signes de cette irrésistible volonté qui se fait entendre du néant, les êtres se multiplient, s'or-

(1) Jérém. Lam. I, 4.

ganisent, se rangent en ordre, vont chercher la place qui leur est assignée, combinent leur mouvement particulier avec le mouvement du tout, et obéissent à leurs lois. Les eaux se retirent dans les abymes de l'Océan; la terre, fécondée par le regard de son Maître, se couvre instantanément de fleurs et de fruits; des globes de feu s'avancent majestueux dans le firmament; des torrents de vie circulent dans les eaux de la mer, sur la surface de la terre et jusque dans les airs.

Cependant l'œuvre de Dieu n'était point accomplie. A la vérité, sa puissance était manifestée dans la beauté, la richesse, la variété, la magnificence des êtres; mais, la liberté, l'intelligence et l'amour, restés jusque-là dans l'essence de Dieu, ne pouvaient se réfléchir nulle part pour retourner à Dieu. La terre n'était qu'un magnifique palais, sans maître capable de l'apprécier et digne de le posséder; mais attendons :

Le second lever du soleil éclaira le sixième jour, et Dieu, après s'être dit : faisons l'homme à notre image, se reproduisit lui-même en raccourci dans le roi qu'il fit pour la nature. L'homme sort des mains de Dieu avec une volonté libre, avec une intelligence capable de recevoir, de contenir et de garder le dépôt des vérités qui vont lui être confiées, avec un cœur accessible aux plus sublimes élans de la charité et du dévouement; et cet homme reçoit une compagne de même nature que lui, puisqu'elle est la chair de sa chair, l'os de ses os.

Content de ses œuvres, parce que tout était bien, le Créateur montre à cet autre Dieu qu'il vient d'enfanter,

l'immense domaine dont il va lui conférer la jouissance. Écoutons en quels termes il va faire sa donation : après l'avoir béni, lui et sa compagne, il leur dit : « Devenez « les maîtres de la terre. Étendez votre empire sur les « poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous « les autres animaux.

« Voilà que j'ai placé sous votre domination les herbes,
« les arbres, les animaux et tout ce qui a vie sur la
« terre, afin que ces objets servent à vous nourrir. Ainsi
« fut fait (1). »

Le soleil, en se levant pour la troisième fois, annonce le septième jour, et ce jour « Dieu le bénit et le sanctifie, » voulant qu'il rappelle à jamais qu'à son aurore Dieu avait terminé le grand ouvrage de la création. Ce jour s'appellera le sabbat, le jour du repos, le jour de Dieu, le jour du Seigneur ; mais, qui pourrait mesurer sa grandeur, son importance et sa sainteté ? Pour y parvenir, entrons, s'il se peut, dans les conseils de la Divinité.

L'homme libre, actif, puissant, maître de la terre et des créatures qui la couvrent, pourra-t-il user sans réserve des richesses qui lui sont données, épuiser ses forces dans les excès, sans que rien ne mette des bornes à son activité ? Non ; l'établissement du septième jour, du jour de Dieu, est venu réserver les droits de la justice éternelle, et ce jour est à lui seul une morale tout entière qui va placer une limite entre le bien et le mal ; entre la liberté et ses

(1) Genès. I, 28, 29, 30.